



Municipalité de Montcerf-Lytton

18, rue Principale Nord, Montcerf-Lytton (Qc) J0W 1N0 Tél. (819) 449-4578
Fax : (819) 449-7310

PROCÈS-VERBAL OU RÉSOLUTION

Extrait du procès-verbal d'une assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le Lundi 7 juillet 2008 à 19.30 heures au deuxième étage du centre communautaire au 18 rue Principale Nord et à laquelle sont présents;

Madame Jacqueline Crytes, Monsieur France Danis
Monsieur André Joly,
Madame Christine Paul et Monsieur J. Ward O'Connor,

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire, Fernand Lirette en présence de Madame Liliane Crytes, secrétaire, trésorière.

Résolution # 2008-07-107

EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

CONSIDÉRANT QUE l'examen stratégique de la société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

CONSIDÉRANT QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

CONSIDÉRANT QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

Résolution # 2008-07-107, suite

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Ward O'Connor, appuyé par la conseillère Christine Paul propose et il est résolu que la municipalité de Montcerf-Lytton fasse parvenir une lettre à l'Examen stratégique de la Société Canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Adoptée à l'unanimité

Copie conforme certifiée du livre des délibérations
Fait à Montcerf-Lytton
Ce 14 juillet 2008



Liliane Crytes,
Directrice générale/secrétaire, trésorière